

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
<b>Herausgeber:</b>	Schweizer Hotelier-Verein
<b>Band:</b>	15 (1906)
<b>Heft:</b>	37
<b>Anhang:</b>	Beilage zu No. 37 der Schweizer Hotel-Revue = Supplément au no. 37 de la Revue Suisse des Hôtels

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Pro memoria.

Wir erlauben uns hiermit, die Herren Mitglieder an die Mitte Juni an sie gesandten statistischen Fragebogen zu erinnern und eruchen um baldmöglichst Rücksendung derselben.

Das Zentralbureau.

Nous nous permettons de rappeler à MM. les sociétaires, les questionnaires pour la statistique qui leur ont été expédiés à mi-juin et nous les prions de bien vouloir les retourner le plus tôt possible. *Le Bureau central.*

## An die tit. Mitglieder

und Abonnenten, die jeweilen den Winter über ihren Wohnmort wechseln, richten wir hiermit die höflich. Bitte, uns rechtzeitig ihre Abreise anzugeben, damit die Aenderungen in der Spedition des Vereinsorgans vorgenommen werden können und der regelmässige Erhalt desselben keinen Unterbruch erleidet.

Die Expedition.

## MM. les Sociétaires

et abonnés qui, pendant l'hiver, changent leur domicile, sont priés d'aviser à temps notre bureau de leur départ, afin d'éviter des irrégularités dans l'expédition de l'organe social.

L'Administration.

## Les déserteurs de la table d'hôte et la majoration du prix des chambres.

Dans le No. 28 de la *Revue des Hôtels*, du 14 juillet de l'année courante, nous avons discuté la question, si l'hôtelier a le droit d'augmenter le prix de la chambre, quand le client ne prend pas les repas principaux à l'hôtel. Nous avons revendiqué ce droit, car au point de vue économique, il est très important pour l'hôtelier que ses hôtes ne logent pas seulement dans sa maison, mais qu'ils y prennent aussi leurs repas. Un article du No. 33 du *Mercure*, organe de la Société suisse des voyageurs de commerce; nous engage à revenir sur ce sujet. Voici ce qu'écrivit le journal en question:

„Dans beaucoup d'hôtels, l'on trouve un avis dans les chambres, qui informe les voyageurs que le prix de la chambre sera majoré, si les repas ne sont pris dans la maison. Cette majoration n'est pas dans l'intérêt de l'hôtelier. Ainsi, si le voyageur a retenu la chambre, pris fixé, le contrat de location entre en vigueur, et le propriétaire, c'est-à-dire ici l'hôtelier n'a pas le droit de changer les conditions du bail. Or, la majoration du prix des chambres change les conditions du bail. L'hôtelier ne peut s'appuyer sur l'avis dans la chambre, car lorsque le bail a été passé, cette condition n'a pas été mentionnée. C'est différent, si le voyageur n'a pas demandé le prix de la chambre à l'hôtelier. Dans ce cas, il se soumet à une autre condition de l'hôtelier, qui n'a pas d'autre contrepartie majoration du prix de la chambre, en tout cas, pas à partir du moment, où il a pris connaissance de l'avis, sans qu'en lui l'on fût fait remarquer. Avant de retenir une chambre, les voyageurs feront donc bien, de demander à l'hôtelier d'en fixer le prix. „La Loi et le Droit“, fascicule 18, p. 387.“

A notre honte, nous sommes obligés d'avouer que nous ne connaissons pas l'ouvrage cité, mais le manque de logique et les contradictions qui caractérisent cet article font que nous avons peine à croire qu'il s'agisse d'une source bien autorisée, malgré le beau nom de l'ouvrage cité. Entendons nous bien. Nous sommes absolument d'accord avec la phrase finale de l'entreletit cité, et c'est ce que nous avons recommandé dans notre article du 14 juillet, pour éviter les froissements entre hôtelier et client.

Ce qui nous choque dans l'article du *Mercure*, ce qui nous paraît contradictoire, c'est son assertion que, d'un côté, la majoration du prix de la chambre quand les repas ne sont pas pris dans l'hôtel est inadmissible, et d'un autre côté que l'on ne peut s'y opposer quand on n'a pas stipulé le prix.

Nous ne pouvons comprendre pourquoi une mesure absolument inadmissible, devient admissible, parce que le client l'accepte après convention. Cette mesure n'est donc inadmissible que dans le cas où le voyageur s'élève contre elle, et qu'il est impossible de passer une convention, parce qu'on a peut-être à faire à un homme qui se plaint de bagatelles! Voilà ce que l'on peut se demander, grâce au manque de logique de l'entreletit du *Mercure*.

La majoration du prix de la chambre est elle aussi inadmissible, quand le voyageur a lu l'avis et que sans convention, il accepte les conditions de l'hôtelier parce qu'elles lui semblent justes! Et cependant tout voyageur de commerce et de tout touriste raisonnable agira de cette façon. Dans notre article du 14 juillet nous disions à ce sujet: „Le touriste qui réfléchit, comprendra aisément que l'hôtelier est obligé de compter pour diriger sa maison comme un bon commerçant et il considérera la majoration du prix des chambres, quand on prend les repas hors de l'hôtel, comme une chose absolument justifiée et naturelle.“

En réalité, actuellement beaucoup de touristes et de voyageurs de commerce, connaissant les us et coutumes des hôtels acceptent la majoration du prix de la chambre. Cette majoration n'est donc pas aussi inadmissible que le *Mercure* nous bien le dira.

Nous approuvons le paragraphe de „La Loi et le Droit“, dans lequel il est dit que l'hôtelier n'a plus le droit de majorer les prix, quand il a fixé le prix au moment où le voyageur a retenu la chambre. Il y a eu convention, et l'hôtelier se tient à cette convention. Comment peut-on parler de majoration dans un cas, où il y a eu convention; les hôteliers suisses n'ont pas l'habitude de revenir sur leur parole et cette partie de l'article du *Mercure* sonne comme une insulte à l'adresse des hôteliers.

En tout cas, il est permis à l'hôtelier qui, dans des circonstances normales, est pourtant maître chez lui, d'informer ses clients par un avis fixé dans les chambres d'une majoration éventuelle des prix. Si le voyageur lit l'avis sans faire de réclamations, tout est en ordre. Si l'hôtelier trouve bon de faire remarquer au voyageur verbalement cet alinéa du règlement de la maison et si le voyageur l'accepte, il ne peut y avoir de contestations. Donc, le paragraphe de „La Loi et le Droit“ a tort qui dit que l'hôtelier ne peut s'appuyer sur son avis. Il en a, au contraire, le droit et quelqu'œuvre même le devoir: Dans une maison bien tenue, il suit une certaine règle; règle qui selon l'éducation des clients, s'établit d'elle-même ou qui résulte d'une convention entre l'hôtelier et le client. Un voyageur bien élevé informera son hôtelier s'il n'a pas l'intention de prendre ses repas à l'hôtel et ses affaires l'en empêchent. D'un autre côté, le voyageur peut exiger que l'hôtelier l'informe, soit par un avis, soit verbalement du fait qu'en cas, où il ne prendra pas ses repas à l'hôtel, le prix de sa chambre sera majoré. Ainsi que nous le disions dans notre article du 14 juillet, il faut manquer totalement d'expérience, de pratique et de connaissance des hommes pour nier le droit justifié de l'hôtelier de majorer les prix dans les circonstances indiquées.

Tant que les voyageurs ne seront pas tous des hommes sans faiblesses et sans défauts, tant qu'il faudra payer dans les hôtels, il faudra qu'il existe des règles qui régiront les relations entre l'hôtelier et le voyageur. Mais moins l'on fera de règles et plus l'hôtelier pourra se fier à la bonne éducation, au tact et à la noblesse du client, plus on se rapprochera de l'hôtelier idéal, où les avis informant d'une majoration des prix ne seront plus nécessaires et où même les commentateurs de „La Loi et le Droit“, ainsi que les voyageurs de commerce du *Mercure* se trouveront heureux et délivrés de tout ennui.

Malheureusement, il faudra que bien des générations encore travaillent à la réalisation de cet idéal!

A-n.

## Dialogue.

Monsieur A., mortellement atteint d'automobilisme, rencontre Monsieur B. qui préfère les voyages en chemin de fer. Tous deux s'apprêtent à quitter la ville où l'on étouffe pour s'en aller en villégiature.

A. Et où allez-vous cette année, cher ami?

B. Nous allons en Suisse; d'abord à Genève, mais comme il y fait très chaud nous ne tarderons pas à prendre le bateau à vapeur jusqu'à Montreux et là le chemin de fer du Simplon.

A. (stupéfait) Vous allez en bateau et en chemin de fer. Vous allez en Suisse, vous, possesseur d'un Renaud superbe?

B. Que voulez-vous? moi je ne me lasse pas de ce beau pays où mes enfants font provision de santé pour le reste de l'année. Nous prendrons donc le train électrique à Montreux jusqu'à Zweisimmen. Connaissez-vous Zweisimmen?

A. Nous y avons passé avec ma Merveille, et ma foi, elle allait si bien, la matinée, que je n'ai pas eu le cœur de stopper.

B. Tant-pis; c'est un ravissant village; coquet, confortable, au cœur de sa verdure et de ses belles montagnes. Nous y resterons 8 jours, puis nous continuons sur Spiez. Connaissez-vous Spiez?

A. Spiez, Spiez! Voyons — Ha, j'y suis, c'est un château avec quelques maisons autour, en-dessous de la route, au bord d'un lac dont le nom ne me revient pas.

B. C'est le lac de Thoune, un des plus beaux de la Suisse.

A. C'est possible; j'en ai tant passé, que je ne l'ai pas beaucoup regardé. Nous avons eu une sérieuse panne à Spiez; c'est bien pour cela que je m'en souviens. J'ai passé avec mon chauffeur deux heures sous le ventre de ma machine, et je n'ai pas eu le temps d'admirer la vue!

B. Mais ensuite, si vous allez à Interlaken, vous avez forcément longé le lac sur une de ses rives.

A. Oui, la gauche; c'est ma carte qui m'a renseigné et la route est si mauvaise qu'on ne m'y reverra plus.

B. C'était une bonne occasion de prendre le bateau.

A. Vous plaisantez! Faire du huit à l'heure! c'est à mourir. Non, non, je suis resté sur ma Merveille; mais nous avons eu toutes les peines du monde à gagner Interlaken sans embûches. Une route étroite, pleine d'ornières, une ribambelle de petits villages bondés d'enfants! des bandes de poulets sur toutes les routes! des chiens, des chats qui font exprès de se faire aplatis! Des indigènes furibonds qui ne veulent pas comprendre les avantages énormes des nouveaux moyens de locomotion. Enfin un pays de sauvages!

B. Nous comptons passer tout l'été dans l'Oberland avec Interlaken comme quartier général. Aux grandes vacances nos amis C. viendront nous y retrouver avec leurs enfants. Nos fils feront ensemble de belles ascensions et ils ne parlent plus que Wetterhorn, Faulhorn, Rothorn, tous les horns de pays et c'est plaisir de voir comme leurs yeux brillent tandis qu'ils prononcent couramment ces noms sauvages que j'écorche.

A. Alors, cela vous fait trois mois à passer en Suisse. C'est inouï de rester ainsi planté au même endroit!

B. Je vous ferai remarquer que nous y allons pour nous reposer. Je présume que vous connaissez assez Interlaken pour comprendre notre préférence.

A. Sans doute, sans doute, qui ne connaît Interlaken? J'y suis allé à 18 ans — avec toute ma famille — et je m'y suis consciencieusement énuyé. Il est vrai qu'il y a 25 ans de cela.

B. Mais vous y êtes renoué depuis, il me semble.

A. Oui, oui, j'y ai passé trois fois en auto, et chaque fois avec une autre marque. La première fois nous sommes arrivés à 7 heures du soir, trop tard pour continuer sur Lucerne et nous avons couché à la Victoria. La seconde fois nous sommes venu par le Brünig, nous avons lunché à la Jungfrau et à 3 heures nous filions sur Berne. Enfin la 3<sup>me</sup> fois il pleuvait, ce qui nous a forcé à rester 24 heures au Schweizerhof.

B. De façon que vous n'avez vu aucune des beautés du pays.

A. Si, j'ai vu beaucoup de montagnes en passant.

B. Et vous avez l'intention d'y passer ainsi tousjours.

A. (furieux) Moi! Mais vous ne savez donc pas? Vous ne lisez donc pas les journaux? Vous n'avez donc pas lu que la Suisse ferme tous ses plus beaux passages aux automobiles? qu'elle nous impose une vitesse de voiture d'ambulance? — Et l'amende — et la prison — et les procès pour la moindre vétèrille? Ha, et mais non! Monsieur! Adieu Hévéta! nous te boycottons!

B. Mais enfin, je suppose que l'on a des raisons pour agir ainsi. — Il s'est sans doute passé des fois qui ont forcé les autorités à faire ce règlement sévère.

A. On n'est pas fait parce qu'on aime la vitesse.

B. Vous n'avez donc jamais eu mal à partir avec les habitants pour quelque trouble causé par votre passage?

A. Mon Dieu si! Mais qu'est-ce que cela? Les chemins de fer, les bateaux et les voitures ont aussi leurs accidents, cependant on ne les supprime pas. — En passant à Lucerne, un cheval s'est emporté à notre coup de trompe et est tombé dans la rivière avec sa voiture et le cocher; c'est même à nous que cet homme doit de ne pas s'être noyé, nous avons stoppé, malgré une vitesse de 60 à l'heure et nous l'avons repêché; puis comme nous étions pressés, nous lui avons mis 100 francs. dans la main et recommandé aux bons soins de ceux qui se trouvaient là, puis nous avons filé pour rattraper le temps perdu.

B. Cent francs pour payer un cheval et une voiture, c'est maigre.

A. Oh! on le sait à peine sauves plus bas.

A. Nous avons manqué avoir un accident grave. Nous avons eu un porc qui s'est jeté littéralement sur nous, si bien que nous avons patiné dans les entrailles de cet animal; nous étions pressés et comme on n'a pas le droit de laisser des porceaux sur la route, nous n'avons pas cru devoir nous arrêter.

B. Cent francs pour payer un cheval et une voiture, c'est tout?

A. Non, à Lungern nous avons eu de la malchance. Nous voulions faire un virage subit pour ne pas nous jeter dans une troupe d'enfants qui sortaient en désordre de leur école et nous nous sommes tout-à-coup trouvés dans la boutique d'un boucher et quoique lui-même n'ait eu qu'une jambe cassée et sa femme la figure coupée par un éclat de verre, cela nous a coûté la rançon d'un empereur! Quelles brutes!

B. Je crains, qu'ils ne se soient servi à votre endroit d'expressions semblables.

A. Ha! ils en sont bien capables! après nos rives de mille, les ingratis!

B. (riant) Vous avez une manière originale d'envisager les choses.

A. Nous leurs pardonnerions encore tout les ennuis qu'ils nous causent, mais maintenant n-i-ni, c'est fini, tant pis pour la Suisse. Nous sommes des milliers d'automobilistes qui n'y mettrons plus les pieds; et il est bien maladroit

de sa part de persécuter justement la classe riche, celle qui jette l'or sans compter.

B. J'ai déjà entendu ce raisonnement là, mais je me demande à qui va tout cet or! Est-ce aux chemins de fer et aux bateaux? Non, vous ne faites que soulever la poussière des routes. Est-ce aux hôteliers dont les immeubles sont préparés en vue de séjours d'une certaine longueur? Non, puisque de votre propre avis vous ne faites que passer. Vous prenez vos repas de-ci, de-là, souvent dans vos autos — vous brûlez les villages, en laissant derrière vous des nuages de poussière empêtrée, en épouvantant les habitants, effrayant leurs bestiaux, passant comme une moquerie insolente au milieu de gens indignés par votre manque d'égard et qui suivent d'un œil encoléré la machine infernale qui disparaît au bout de la route dans son maudit tourbillon.

A. Le tableau est bien noir.

B. Il est vrai tout de même. — Vous savez bien qu'en automobile, on ne voit que devant soi, on ne respire qu'un air pur, on est comme porté sur des ailes, mais c'est aux dépens de tous ceux que l'on dépasse, et qu'on laisse derrière soi. C'est le véhicule de l'égoïsme le plus féroce et le plus triomphant, c'est là que git le secret de l'animosité générale qu'il a soulevée contre lui; cette animosité grandit et devient de la rage et comme l'intérêt ne vient pas mêler sa voix à ce concert d'imprédictions, il domine tout et vous voyez interdire un passage après l'autre, une route après l'autre.

A. Tant pis pour la Suisse, je le répète.

B. Je vous assure, cher ami, que personne ne souffrira de votre abstention si ce n'est les marchands d'essence; personne ne regrettera des passagers aussi dignes de ce nom.

A. C'est possible, mais ceux que l'on a mis dehors avec leurs autos, ne reviendront pas sans eux.

B. Hum! En êtes-vous bien sûr? De nos jours on recherche toujours plus l'air des montagnes; on en a reconnaître l'absolue nécessité, et non seulement l'air des montagnes en général, mais celui de la Suisse en particulier. C'est la santé, voyez-vous, et pour beaucoup la vie.

A. Ho! quand à cela, il y a de belles montagnes ailleurs.

B. D'accord! Mais allez donc un peu y passer l'été dans ces autres montagnes et je ne vous donne pas 8 jours pour que vous vous disiez, que si la nature y est bien belle aussi, on n'y trouve nulle part ce confort qui règne jusque dans les vallées les plus reculées de l'Oberland bernois, nulle part l'amabilité et la complaisance joviale de ses hôteliers grands et petits, et nulle part enfin autant de bienveillance que parmi sa population.

A. Ha, oui! parlons-en de sa bienveillance. Des jurons, des vociférations et des pierres pour une haine égatée!

B. Entièrement de la faute des automobilistes. — C'est eux qui ont commencé les hostilités. Et puis un pays comme la Suisse n'est pas fait pour y pratiquer de la vitesse.

C'est comme si lorsque vous vouliez aller au théâtre, vous traversiez au galop une porte, bousculant tout le monde pour ressortir par l'autre sans avoir accordé un coup d'œil aux acteurs et à la scène que tout le monde vient admirer.

A. (riant) Vous êtes peut-être un peu dans le vrai, mais alors, où est la liberté si vantée en Suisse.

B. La liberté est le privilège de la majorité en Suisse comme partout, et la majorité y est composée de ceux qui n'ont pas automobile et qui veulent continuer à se promener en paix sur des routes sans dangers, de ceux qui veulent jouer d'un séjour souvent chèrement acheté.

— C'est: „Vive ceux qui demeurent et dépendent leur argent dans le pays“; — C'est tout naturel et nous en fions autant à leur place. Du reste je crois bien que l'état des choses actuelles n'est qu'une crise à traverser. Déjà il est question de rouvrir aux autos la route du Gotthard.

A. Oui et comme la Suisse se met à fabriquer des machines, je présume qu'elle trouvera moyen de leur permettre de marcher.

B. Il est évident que les nations finiront par trouver un moyen qui sauvegarde à la fois l'intérêt des uns et la sûreté des autres.

A. En attendant je suis fort embarrassé. Notre docteur veut la Suisse pour ma fille et ma femme, et moi j'ai juré que je n'y mettrai pas les pieds.

B. Confiez-les nous, nous en aurons bien soin.

A. C'est sérieusement que vous parlez?

B. Ma parole.

A. Cher ami! Vous m'en voyez ravi! De quels ennuis vous nous sauvez. — Je cours à ma femme. — Merci bien cordialement, et ma foi, si vraiment le passage du Gotthard nous est rendu, je ne dis pas qu'après un tour en Italie je ne viendrait pas vous retrouver dans votre Interlaken.

B. (riant) Et votre Mercedes?

A. (soupirant) Elle a d'excellents freins.

(„Berner Oberland“.) C. Boutibonne.



# G. HELBLING & Co.

MANCHESTER

Gäthestrasse 18. Stadelhoferplatz

ZURICH  
Suisse

PARIS

Marchandises marquées „Deco“ sont garanties de toute première qualité.

La marque

„DECO“

est déposée dans presque tous les pays de l'Europe et en Amérique.

Les contrefaçons ou l'emploi de marques similaires seront poursuivis rigoureusement.



Wortmarke

„DECO“

ist in fast allen Kulturstaaten Europas und in Amerika gesetzlich geschützt und registriert.

Nachahmungen oder Verwendung von ähnlichen Marken werden mit allen Mitteln gerichtlich verfolgt.



Articles marked

„DECO“

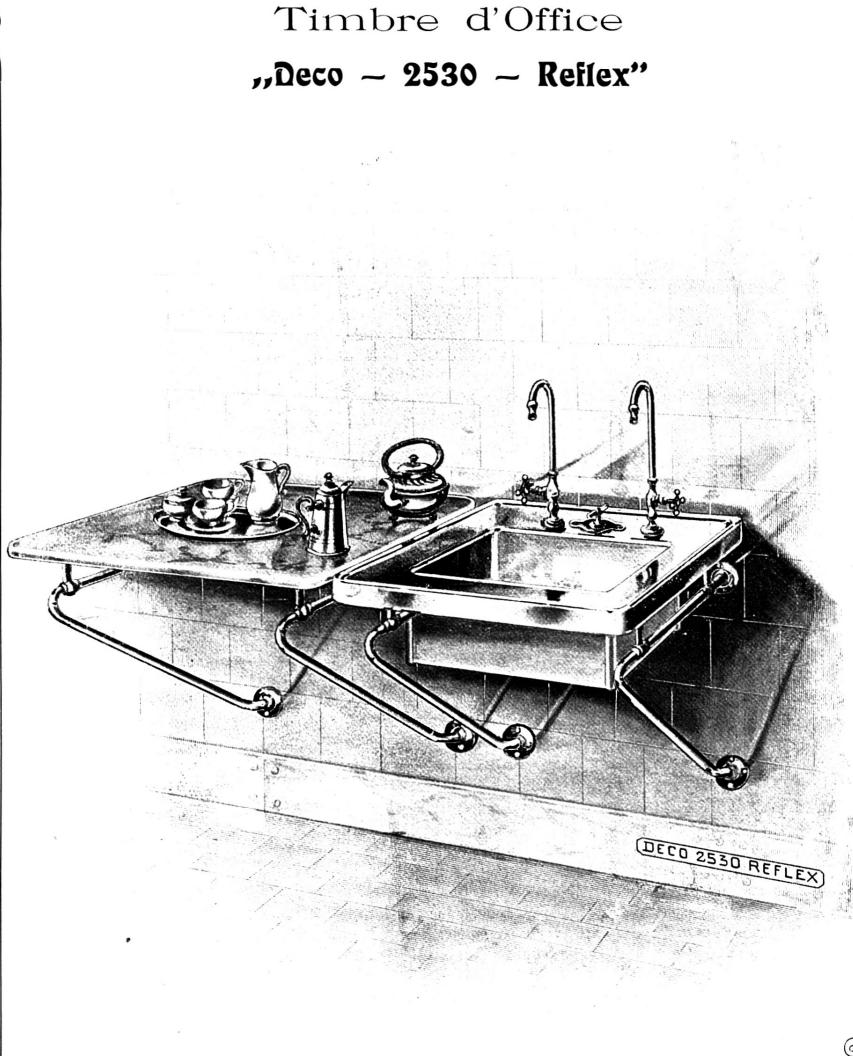
are warranted to be of first class quality.



Trade Mark

„DECO“

is in nearly all the civilised countries of Europe and America protected and registered.



Aufwaschtisch

„Deco — 2530 — Reflex“

Waren mit „Deco“ bezeichnet sind garantiert und als erstklassig qualifiziert.

Preise siehe umstehend!

Prix voir au verso!

Prices see over!

## Aufwaschtisch „Deco 2530 Reflex“

Der Aufwaschtisch ist aus starkem Nickel-plaqué hergestellt.

Der Aufwaschtisch wird frei von der Wand auf Konsolen, mit nur je zwei Angriffspunkten montiert, er ist mit Uniqueventil (kombiniertem Ab- und Überlauf), sowie Ständerhahnen armiert. Sämtliche scharfen Kanten sind vermieden, alle Ecken und Kanten abgerundet, um das Ansammeln von Schmutz und Feuchtigkeit zu vermeiden.

In sanitärer Hinsicht, sowie Eleganz, zeichnet sich dieser Aufwaschtisch vor allen andern aus. Er eignet sich ganz besonders für Office-Räume.

Die Aufwaschtische werden in 3 Größen geliefert.

## Timbre d'Office „Deco 2530 Reflex“

Le timbre est plaqué de nickel.

Le timbre est monté à une certaine distance du mur sur des consoles à deux scellements. Il est muni d'un vidage formant trop-plein "Unique" et de robinets à colonne. Tous les coins, angles et cavités sont arrondis pour éviter les matières sales et humides de s'y amasser.

Ce timbre se distingue de tous les autres aux points de vue de l'hygiène et de l'aspect général et il se recommande particulièrement pour les offices.

Les timbres se font en 3 grandeurs.

## Kitchen Sink „Deco 2530 Reflex“

The sink is made of strong "Nickel-plaque".

The sink is set up free from the wall on brackets which are fastened to the wall in only two places. It is supplied with "Unique" combined waste and overflow and faucets. All edges, angles and recesses are rounded to prevent accumulation of filthy matter and humidity.

The sink is superior to all others with regard to sanitary advantages and general appearance.

The sinks are made in 3 sizes.

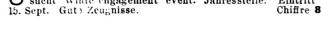
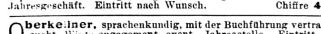
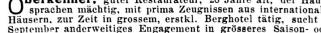
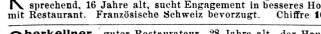
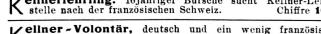
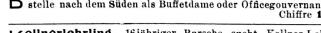
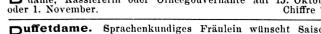
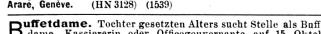
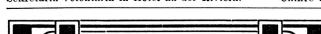
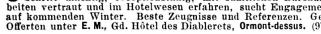
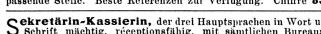
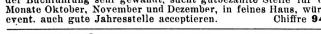
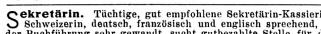
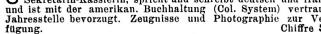
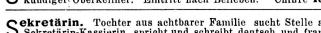
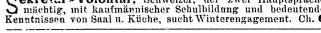
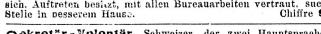
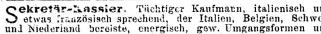
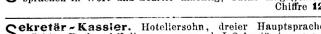
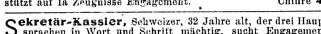
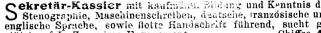
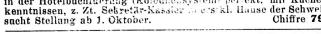
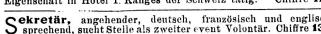
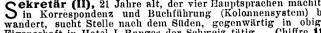
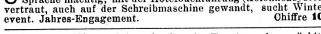
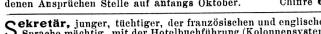
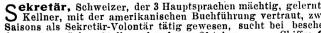
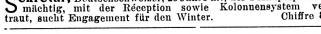
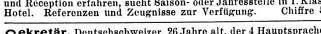
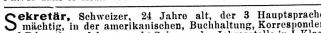
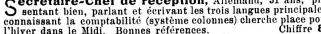
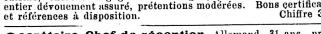
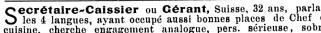
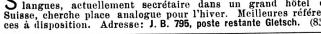
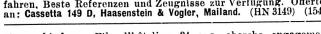
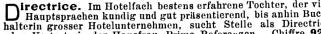
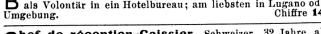
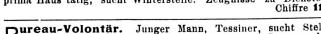
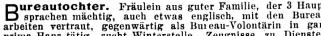
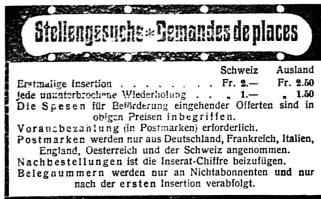
# „DECO 2530 REFLEX“

Figur Illustration Plate	Position	Preise franko verzollt Les prix s'entendent franco de port et de droits d'entrée Prices free of freight and duty	Preise — Prix — Prices		
			Klein Petite Small	Mittel Moyenne Middle	Gross Grande Large
2530	1	Bassin aus Nickel-plaqué . . . . . Cuve plaquée de nickel . . . . . Heavy Nickel-plated basin . . . . .	115.—	130.—	150.—
2530	2	„Unique“ Ab- und Überlaufventil, aus Messing und Kupfer, mit vernickeltem Oberteil . . . . . "Trop-plein et vidage "Unique" en laiton et cuivre nickelé . . . . . Nickel-plated brass, "Unique" waste and overflow . . . . .	20.—	20.—	20.—
2530	3	2 Ständerbogenhähnen aus Rotguss, vernickelt . . . . . 2 robinets à colonne en bronze nickelé . . . . . 2 Nickel-plated gunmetal faucets . . . . .	26.—	26.—	26.—
2530	4	2 „Sanus“-Konsolen aus Eisen, emailartig lackiert, mit Rosetten und Schrauben . . . . . 2 consoles "Sanus" en fer laqué à l'émail, avec rosaces et vis . . . . . 2 Lacquered iron "Sanus" brackets with rosettes and screws . . . . .	16.—	16.—	16.—
2530	5	Komplettieren des Aufwaschtisches, fertig zur Montage, wie Abbildung zeigt . . . . . Compléter le timbre prêt pour l'installation tel que l'illustration . . . . . Completing the sink, ready for setting up as per illustration . . . . .	12.—	12.—	12.—
2530	6	Verpackung . . . . . Emballage . . . . . Packing . . . . .	6.—	6.—	6.—
		Complet Frs.	195.—	210.—	230.—
2530	7	Tablettentisch aus Marmor, bleu-turquin . . . . . Table de marbre bleu-turquin . . . . . Marble side board turquoise blue . . . . .	per m <sup>2</sup> par m <sup>2</sup>	46.—	
2530	8	1 Konsole wie Position 4, jedoch Messing, poliert und fein vernickelt . . . . . 1 console comme pos. 4 mais en laiton poli et bien nickelé . . . . . 1 Bracket as per pos. 4 but nickel-plated brass . . . . .	per 59 ft. par pièce each	4.50	

## MASSE — DIMENSIONS

Grösse — Grandeur — Size	Länge — Longueur — Length		Breite — Largeur — Width		Tiefe Profondeur Depth
	Aussere — Exterieur Outside	Innere — Intérieur Inside	Aussere — Exterieur Outside	Innere — Intérieur Inside	
a Klein — Petite — Small . . . . .	56 cm = 22"	40 cm = 16"	55 cm = 22"	35 cm = 14"	18 cm = 7"
b Mittel — Moyenne — Middle . . . . .	61 " = 24"	45 " = 18"	60 " = 24"	40 " = 16"	19 " = 7 1/2"
c Gross — Grande — Large . . . . .	66 " = 26"	50 " = 20"	60 " = 24"	40 " = 16"	20 " = 8"





**Oberkellner.** Schweizer, 27 Jahre alt, der 3 Hauptsprachen mächtig, z. Zt. in erstkl. Hanse in Zürich tätig, mit guten Zeugnissen und Empfehlungen, sucht Winterengagement. Eintritt ab 1. November. Chiffre 4

**Oberkellner.** Deutscher, 26 Jahre alt, zur Zeit in erstkl. klassischem Hotel als solcher tätig, sucht Winterengagement. Chiffre 15

**Oberkellner.** Schweizer, 25 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, zur Zeit in großem Passatenhöfen ersten Ranges als solcher tätig, sucht Winterengagement. Eintritt ab 15. Sept. Chiffre 28

**Oberkellner.** Schweizer, 33 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, noch in Stellung, sucht Engagement. Chiffre 33

**Oberkellner.** Schweizer, 30 Jahre alt, gewandter Restaurateur tour mit prima Referenzen, sucht Engagement. Chiffre 61

**Oberkellner.** Schweizer, 29 Jahre alt, gewandt, solid sprachlich, Buchführung, Korrespondenz, mit besten Zeugnissen und Referenzen, sucht Winterengagement für den Winter in erstklassigem Haus. Eintritt nach Belieben. Chiffre 139

**Oberkellner.** Sucht für meinen Oberhaupts, der deutschen, französischen und englischen Sprache mächtig, in dem Bureau arbeiten bewandert, Winterstellung als solcher, in mittleren Hoteln, zuerst in St. Gallen, dann in Zürich. Chiffre 100

**Oberkellner-Chef de réception.** 30 Jahre alt, 1.72 m, grosser, tüchtiger, organisatorisch, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 979

**Oberkellner-Chef de réception.** 30 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, derzeit in einem grossen Hotel in Italien tätig und würde eventuell zu einem anderen Hotel wechseln, sucht Winterengagement für den Winter. Chiffre 923

**Oberkellnerin.** sucht Oesterreicherin, 28 Jahre alt, verheiratet, der vier Hauptsprachen mächtig, zur Zeit in einem kleinen Hotel in Italien tätig, sucht Winterengagement für den Winter. Chiffre 132

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 133

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 134

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 135

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 136

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 137

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 138

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 139

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 140

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 141

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 142

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 143

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 144

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 145

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 146

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 147

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 148

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 149

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 150

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 151

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 152

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 153

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 154

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 155

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 156

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 157

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 158

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 159

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 160

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 161

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 162

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 163

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 164

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 165

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 166

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 167

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 168

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 169

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 170

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 171

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 172

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 173

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 174

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 175

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 176

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 177

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 178

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 179

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 180

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 181

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 182

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 183

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 184

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 185

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 186

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 187

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 188

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 189

**Oberkellnerin.** 33 Jahre alt, sehr gewandt, solid sprachlich, sucht Stellung per sofort oder später. Chiffre 190

<